

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)	Jury par défaut	Tous les candidats	124	792	792	514	118

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	578	578	395	85	72 %
			Masculin	214	214	119	33	28 %
			Total	792	792	514	118	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	10	5	0	0 %
				Sans mention	168	168	88	39	37,9 %
				AB	231	231	162	38	36,9 %
				B	160	160	135	17	16,5 %
				TB	67	67	53	8	7,8 %
				TBF	6	6	4	1	1 %
				Total	642	642	447	103	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	1	0	0 %
				Sans mention	31	31	7	1	16,7 %
				AB	27	27	15	2	33,3 %
				B	16	16	13	3	50 %
				TB	4	4	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	82	82	38	6	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	14	14	3	1	14,3 %
				AB	25	25	9	3	42,9 %
				B	11	11	10	3	42,9 %
				Total	52	52	22	7	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	6	2	0
			B		2	2	1	0	0 %
			TB		3	3	2	1	50 %
			TBF		2	2	2	1	50 %
			Total		13	13	7	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0	
				Total	3	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	601	601	406	82	69,5 %
			En réorientation	108	108	62	21	17,8 %
			Non scolarisés	66	66	38	15	12,7 %
			Scolarité étrangère	4	4	3	0	0 %
			Autres	13	13	5	0	0 %
			Total	792	792	514	118	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Licence - Arts du spectacle (5066)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences en expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellect.	Champs "autonomie" et "capacité à réussir" de la Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée	Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Une pratique artistique avérée sera prise en considération	Lettre de motivation / Fiche Avenir	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)

- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'essentiel, pour la commission, est d'évaluer le sérieux et l'engagement des étudiants dans leur formation antérieure, et leur motivation pour la formation envisagée. La commission examinera tout particulièrement les candidatures des étudiant.es issues de parcours comportant une spécialité et/ou une option en rapport avec une discipline artistique (toutes disciplines confondues), que celle-ci ait été suivie en Première et/ou en Terminale. Toutefois, ne négligez pas l'argumentation dans votre Projet de Formation Motivé qui vous permettra d'explicitier votre choix d'orientation, notamment si vous avez pratiqué une activité artistique dans un cadre extra-scolaire (précisez la nature et la durée), car cette information valorisera également votre dossier dans notre classement. Prêtez attention à la qualité de l'orthographe dans les documents transmis.

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes